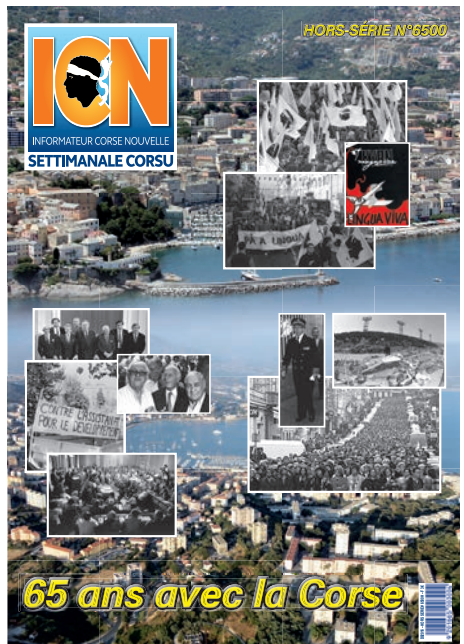




Page 15



Le hors-série #6500 est en vente chez tous les distributeurs de presse : 3 €
(Sur notre site www.corse-information.info)



Page 4



Page 5 & 6

ALTA FREQUENZA a Radiu di a Corsica

**u decanu di i media audiovisuali
pà dà a parolla à i Corsi dapoì trent'anni**

Pour entamer cette année 2014, **ICN Informateur Corse Nouvelle** et **Radio Alta Frequenza** entament une collaboration au service de l'information. En effet ces deux médias qui ont respectivement 65 ans d'existence et 32 ans pour la doyenne des radios corses, ont décidé de parcourir un bout de chemin «informatif» côte à côte.

Une radio engagée depuis 32 ans...

Alta Frequenza naît en 1981 d'une envie, d'un besoin fondamental : celui de donner la parole enfin aux Corses qui jusque lors étaient privés de médias libres. Ainsi, dans un contexte politique mouvementé, parmi d'autres radios « libres » de type associatif, s'impose «Alta Frequenza», riche d'une forte identité et, surtout, résolument libre, créée par des militants nationalistes. Rapidement grâce à son caractère atypique, la radio gagne le cœur des insulaires et crée un lien plus que privilégié. Car l'histoire de la création d'Alta se confond avec celle de la Corse comme le souligne Frédéric Bertocchini, journaliste : «Les premières années d'«Alta Frequenza» sont le symbole d'un engagement de tous les instants... Alors que la langue corse est combattue, que certains groupes insulaires, également en émergence, sont interdits dans certaines villes et certains villages de l'île, Alta Frequenza devient alors la voix d'un peuple. I Muvrini, Canta u Populu Corsu et tant d'autres groupes culturels insulaires, trouvent de ce fait un moyen d'expression radiophonique qui favorisera leur épanouissement».

Ce lien, cette histoire commune entre la radio et ses auditeurs conduit une équipe jeune et dynamique à entreprendre de professionnaliser ce média. L'équipe de pionniers emmenée par France Antona (directrice), Jean-Claude Leonardi, Alex Bertocchini (rédacteur en chef), Jean-Noël Casanova, José Filippi, Sébastien Poli ne ménage pas ses efforts pour que la petite radio devienne grande.

En 1984 de par la commercialisation d'espaces publicitaires accordée aux radios, selon leurs catégories, Alta va pouvoir trouver un second souffle grâce à la création d'emplois et l'acquisition d'un matériel adéquat qui lui permet donc de s'implanter durablement.

Radio Alta Frequenza prend alors son envol. Ainsi au début des années quatre-vingt-dix, la radio employait bon nombre de salariés, comptait de très nombreux clients et était à l'initiative de près de 80% des événements créés sur Ajaccio.

Désormais avec une quinzaine de salariés, 7 émetteurs sur toute la Corse, le numérique à Nice, à Cannes et à Marseille, un site web et une web TV qui touche plus de 130 000 visiteurs par mois, la radio a trouvé sa place dans le paysage médiatique insulaire.

Alta Frequenza une radio qui écoute les Corses

Aujourd'hui Alta Frequenza est riche de son histoire et a su préserver son identité. Elle a toujours suivi le même fil directeur, à savoir donner la libre parole aux Corses et surtout les écouter. Un lien fort avec les auditeurs s'est donc édifié au fil du temps, au point que chaque jour via les réseaux sociaux plus de 15000 fans communiquent et débattent avec leur radio préférée. Un grand concert, rassemblant une foule imposante, a été donné pour «les 30 ans de la Radio» en 2011, signe encore de l'attachement des insulaires pour la Radio di a Corsica. Ainsi plus que jamais Alta Frequenza est un espace de débats qui reflète la société corse, ses envies et ses besoins.

Ces programmes répondent aux attentes des Corses friands d'information et surtout le fait d'être un média privé lui permet une liberté totale dans ses choix éditoriaux et dans ses temps d'antenne. «Alta» table donc sur la diffusion de journaux, tout au long de la journée et surtout sans contrainte de temps par rapport aux radios de service public soumises aux décrochages. Comme l'affirme Frédéric Bertocchini, journaliste : «Nous traitons l'information corse, à notre manière, avec notre sensibilité, sans téléguidage ou recommandations extérieures. Cela permet donc une plus grande flexibilité. Nous ne sommes pas limités en temps, si un journal doit faire vingt minutes et bien il fera 20 minutes. Idem pour les interviews, nous n'hésitons pas à «casser» les codes que l'on connaît ». En général en radio, un son ne doit pas dépasser la minute. En ce qui nous concerne, nous préférons aller au bout des choses et laisser les intervenants aller au bout de leur démarche», explique Frédéric Bertocchini. Une stratégie payante, puisqu'au fil du temps «Alta» a confirmé sa place comme organe d'information et comme interlocuteur privilégié des institutions locales.

D'autre part, le site internet permet à la radio de relater avec une extrême réactivité ce qui se passe dans l'île. Mais Alta, outre l'actualité, c'est aussi des émissions variées où la place est faite aux personnalités corses (Palisà de Frédéric Bertocchini), à la culture, au patrimoine (Sapè fà), à l'histoire de l'île et au sport grâce à la très suivie émission C le Foot. Des jeux et des bons plans complètent cette programmation riche, toujours avec un seul pari refléter la société corse d'aujourd'hui et de demain et être au plus près des insulaires. C'est, enfin, une équipe dynamique et polyvalente qui a cœur de faire vivre au quotidien ce média unique.

Car si, en trente ans, la radio s'est modernisée et a pris le train des web radio, les objectifs sont restés les mêmes d'être à l'écoute de la Corse et des Corses. Que ce soit sur les ondes et sur le net, Alta continue ainsi plus que jamais à tisser du lien avec les nouvelles générations. Enfin, elle traversera la mer le 20 juin pour la PACA et deviendra ainsi la seule radio corse à émettre en RNT au delà des frontières corses. Encore une fois, la petite radio, devenue grande, est à l'avant-garde !

Radiu Alta Frequenza :
una parolla corsa dapoì trent'anni !
Dinamica, riattiva, sempri in tempu sta radiu tocca à tutt'ognunu ! Alta Frequenza sarà sempri in fianc'à voi !



A modu Nostru

Un' annata corso-chinese per l'ACA ?

L'annata 2014 marca a celebrazione di u cinquantèsimu anniversariu di a nascita di e relazione diplomatiche franco-chinese. Ogni decenniu, hè l'occasione di mette in lume a qualità di e cuuperazione trà e duie nazione è di valorizà ne tutte e dimensione, in particulare, ind'i duminii economicu, culturale, scientificu, di l'insignamentu è di u turisimu.

Ripresenta a China un sestu di a populazione mondiale. Gigante demograficu, u populu chinese hè dinù purtadore d'una civilizzazione millenaria, a so pudenza economica tene una piazza maiò nant' à u pianu internaziunale. Urganizatore di i Ghjochi Olimpichi, stu paese hà cunfirmatu l'altu livellu di i so atleti in parecchie discipline. U futbol ne face parte.

Tandu, ancu s'ellu campa, dapoi qualchi simana, à l'ultima piazza di u classamentu di Lega 1, l'ACA hè statu u primu club di futbol francese à pregà à a China un felice annu novu. U prima di ferraghju, durante a 23esima ghjurnata di u campionatu, contr'à Evian-Thonon, i ghjucadori aiaccini anu purtatu una maglia cù i so auguri scritti nantu, in mandarinu, sott'à u segnu di u cavallu.

Si scrive st'iniziativa ind'una vuluntà di cuuperazione trà a squadra bianca è rossa, è a China. Alanu Orsoni, u Presidente di l'ACA, hà vulsutu "marcà a data di l'annu novu chinese da un messaghju di simpatia è di rispettu per stu paese maiò. Bella sicura, si tratta dinù, cù stu messaghju, di rinfurzà a popularità di u nostru club aldilà di e cunfine eurpee".

Hà dettu u Presidente di l'ACA ch'ellu "serà senza dubbitu cumpetitivu u futbol chinese nant' à u pianu mondiale, postu chì a facultà d'adattamento di stu populu hè tammanta è ch'ellu hà un putenziale di quelli".

Alanu Orsoni hà mintuvatu dinù "a messa in piazza d'una cuuperazione chì deveria cuncretizassi ind'i mesi chì venenu, pigliendu a forma d'un scambiu trà ghjovani ghjucadori è nant' à u fattu di a furnazione. Per u Presidente di l'ACA, "l'evuluzione di u futbol mudernu è di i liberi scambii internaziunali ci anu purtatu versu andature di partenariatu chì puderianu à mumenti esse cuncretizate".

Serà -di sicura- 2014 un' annata corso-chinese per l'ACA...



da Roland Frias

Billet

La Corse au Salon de l'Agriculture 2014*

Réduire la Corse à un simple lieu de vacances qui ne vivrait que l'été serait une erreur. Tout au long de l'année, la Corse avance avec des femmes et des hommes qui sont prêts à relever les défis de notre époque, en particulier ceux de la qualité et de l'excellence.

L'agriculture témoigne de cette volonté de la Corse de s'engager sur la voie de l'excellence tout en conservant son âme. Aujourd'hui, chacun s'accorde à le reconnaître : les produits corses, de la charcuterie aux fromages, en passant par les clémentines et les vins, ont une âme. Toutes les générations de producteurs, des plus anciens aux plus jeunes, s'attachent à préserver l'âme corse de leurs produits.

Notre île est d'ailleurs l'une des régions de France qui possède le plus grands nombre de labels de qualité avec 11 Appellations d'Origine Contrôlée (AOC) et 2 Indications Géographiques Protégées (IGP). Vins, charcuterie, fromages, clémentines, huile d'olive, miel, mais aussi l'agneau, le cabri, la farine de châtaigne : l'agriculture est l'un des fers de lance de l'économie corse.

La présence de la Corse au Salon international de l'Agriculture, qui se tiendra du 22 février au 2 mars 2014, à Paris, Porte de Versailles, témoigne de la vitalité de ce secteur de l'économie.

100 producteurs, venus de toute l'île, s'installeront dans un «village corse» de 5000 m2, dont l'architecture s'inspire de nos maisons de granit. Restaurant, bar à vins, animations sur la place du «village» : les visiteurs pourront découvrir, en toute simplicité, l'âme corse.

Cette âme est celle d'une terre qui vit tout au long de l'année grâce au travail accompli par des femmes et des hommes qui, à travers leurs produits, parviennent à concilier le respect de la tradition la plus noble et l'innovation la plus efficace.

(*Du 22 février au 2 mars 2014 - Porte de Versailles à Paris)



Christian Gambotti

NOS BUREAUX
sont ouverts au 1, rue Miot (2^{ème} étage)
du lundi au Vendredi
de 8 heures 45 à 12 heures
et de 14 heures à 17 heures.
Les appels téléphoniques sont
reçus durant les mêmes horaires au
04 95 32 04 40
En sus, une permanence téléphonique
est à votre disposition
du lundi au vendredi
de 8 heures à 12 heures 30
et de de 13 heures 30 à 17 heures au
04 95 32 92 35
Les télécopies peuvent être reçues
sans limitation d'horaire au
04 95 32 02 38



* SOURCE : CORSE NET INFO.

La ministre de la décentralisation en Corse Marylise Lebranchu : il y aura un «volet Corse» dans le projet de loi !

La ministre de la décentralisation, Marylise Lebranchu, était en Corse voici quelques jours pour installer le fameux groupe de travail qui s'est déjà réuni à Paris, et qui doit définir avec le gouvernement la marche à suivre pour les mois à venir. Marylise Lebranchu l'a annoncé très clairement : il y aura bien, dans le projet de loi qu'elle présentera dans quelques semaines, un volet consacré à la Corse. Celui-ci devrait permettre, dans le cadre du statut actuel, d'optimiser certaines dispositions réglementaires. En d'autres termes, d'améliorer tout ce qui existe déjà et qui fonctionne mal. Il faudra ensuite se pencher sur la réforme constitutionnelle relative aux langues minoritaires à laquelle pourrait être adjointe, là aussi, le fameux volet corse. Quoi qu'il en soit, ce passage sera incontournable selon la ministre.



Marylise Lebranchu, quels sont les thèmes forts dont vous avez parlé lors de votre venue en Corse au début du mois de février ?

Le projet de loi que je vais avoir l'honneur de présenter bientôt au Parlement comprendra une partie sur la Corse, à partir du rapport Chaubon et de sa partie numéro trois. D'autre part, j'ai pu discuter, lors de mon séjour en Corse, de dispositions réglementaires, mais aussi de dispositions facilitant le logement, le foncier, le transport et bien d'autres choses, sur l'île. Ensuite, nous avons également parlé des Arrêtés Miot et de la possibilité de trouver, au niveau national, une mesure qui pourrait aider les habitants de Corse, en cas de succession.

Un projet de loi constitutionnel...

Enfin, le Premier ministre a annoncé qu'un projet de loi constitutionnel allait être déposé après la proposition de loi sur les langues qui vient d'être voté par 361 voix à l'assemblée nationale. Nous avons donc la possibilité d'avoir une fenêtre, effectivement, de révision constitutionnelle. Mais nous n'avons l'accord pour l'instant sur ce vote-là, des autres groupes de la majorité, que s'agissant de l'aspect de la charte. Donc, il y aura une discussion avec le groupe de



travail, en trois niveaux : que peut-on faire d'ordre réglementaire ? Une liste m'a déjà été déposée, qui va de la chasse, jusqu'au mouillage dans la baie de Bonifacio, et d'autres choses de ce type. Voire même, des adaptations en terme d'urbanisme. Ce qui est d'ordre législatif, nous allons embarquer la partie trois du rapport Chaubon dans la loi, pour avoir un véhicule législatif et éventuellement, quand le conseil stratégique de la CTC aura rendu ses travaux après l'été. Et enfin, nous garderons ce qui est d'ordre constitutionnel et voir si on fait une révision spécifique ou bien si on utilise autre chose.

Nous avançons dans la sérénité, nous avançons bien...

Bien entendu, je n'ai pas la possibilité de prendre des décisions à la place du Premier ministre et du président de la République, mais je pense qu'autour de la table il y avait un consensus pour toujours travailler avec ces trois étages : le réglementaire, le législatif et le constitutionnel. Tout ce qu'on ne règlera pas par le réglementaire et le législatif, le président de la République s'y est engagé, nous le gardons pour une révision constitutionnelle. Allons-nous utiliser celle qui est en train de se pro-

filer, ou une autre ? Aujourd'hui, je n'ai pas la réponse à cette question. En tout cas, nous avançons dans la sérénité. Et nous avançons bien.

Le projet de Padduc n'est pas abouti. Il manque la phase 3, probablement la plus difficile, parce qu'elle comporte des points extrêmement importants, comme le droit de résidence. Est-ce que vous pensez que le Padduc, tel qu'il se dessine, devra forcément passer par une révision constitutionnelle ?

Il y a deux choses. Tout d'abord, un document qui s'oppose aux autres collectivités territoriales ne peut pas passer parce que dans la Constitution, l'autonomie des collectivités est garantie. Je n'imagine pas qu'on puisse retirer l'autonomie des collectivités locales pour toutes les collectivités locales du territoire de France, pour pouvoir faire passer le Padduc. En revanche, il faut qu'on regarde, s'il y a une disposition spécifique, soit un décret en Conseil d'Etat qui coule le Padduc dans le marbre. Nous nous trouvons effectivement face à une vraie difficulté. Paul Giacobbi y a beaucoup travaillé. Il y aura une proposition qui arrivera sur le bureau du Premier ministre, et une décision sera prise.

■ par Feli Filippi

Jean-Félix Acquaviva : «La montagne doit trouver toute sa place dans le Padduc»

L'association des élus de la montagne a tenu à bien se positionner sur le dossier essentiel du Padduc, dont on parle beaucoup actuellement dans les travées de l'assemblée de Corse. A ce sujet, l'association tient à ne pas rester inactive dans la rédaction de ce document essentiel pour l'avenir de la Corse. L'association a notamment beaucoup travaillé, en interne, mais aussi à l'occasion des assises de la montagne, initiées par la CTC.

Aujourd'hui l'heure est aux conclusions. L'association des élus de la montagne aimerait bien voir intégrées au Padduc, des orientations très précises, à l'occasion de l'écriture finale. Car, pense-t-elle, il serait «dommageable qu'un document de planification fait pour durer ne relate pas les orientations fortes dignes de l'enjeu de revitalisation de l'intérieur». Jean-Félix Acquaviva, le président de l'association des élus de la montagne, nous explique l'essentiel de ces orientations.

La rédaction du Padduc ne doit pas oublier la montagne

Jean-Félix Acquaviva, quelles sont vos idées et vos suggestions pour que la montagne ne soit pas oubliée dans l'écriture du Padduc ?

Il s'agit surtout de ne pas «louper» le rendez-vous. Ce plan montagne et le Padduc sont le début d'un vrai plan de revitalisation de l'intérieur. Nous avons une situation de dévitalisation très importante sur 70 à 80 % du territoire corse, une densité démographique qui est la plus faible d'Europe pour ce massif. Pourtant, nous voulons fonder un développement de la fonction productive. Il est clair que nous ne pouvons prendre en compte des contraintes majeures et ne pas y résoudre par les outils adéquats. C'est pourquoi, pour nous, il est important d'indiquer des principes forts qui vont ensuite fonder des politiques publiques déclinées, sur lesquelles nous pourrions peser. Notamment sur la question du rééquilibrage. Donc, d'une part, nous avons réfléchi à l'idée d'une zone franche rurale et de montagne, tout simplement parce qu'il nous semble important que la défiscalisation puisse servir l'activité productive. Ça existe au niveau des zones franches urbaines,

dans les banlieues. Donc la République a bien admis une discrimination positive, et de zone, et ses niches fiscales n'ont pas été supprimées, parce qu'elles ont donné des résultats économiques.

Une fracture territoriale majeure avec la ruralité

Mais il s'agit ici de banlieues. Pas de montagnes...

Aujourd'hui, en Corse, il n'y a pas de banlieues. Du moins, pas encore. Mais il y a une fracture territoriale majeure avec la ruralité. Donc il faut adapter, sur la même logique, un dispositif qui nous permettrait de développer une action productive sur la base de dix ans. Il me semble important que sur les investissements aux infrastructures, le zonage que l'on demande de nos vœux, qui a été indiqué, soit plus précisé.

Quatre zones donc. Notamment les zones 3 et 4, en montagne, qui soient basées sur la densité démographique très faible, et sur le nombre d'entreprises, pour qu'on puisse bien spécifier les contraintes auxquelles la zone est confrontée. A partir de là, les communes et EPCI de ces zones, pourraient avoir l'assurance d'avoir des taux d'intervention de financement de 80 à 90% sur les infrastructures



de base et tout ce qui a attiré au développement social, économique et culturel. Il est important que le principe soit affiché dans le Padduc.

Il nous paraît essentiel également que sur les syndicats d'électrification, il y est la même logique de fléchage et de principe sur les zones. Parce qu'aujourd'hui, nous avons demandé aux syndicats d'électrification de fusionner pour en faire deux, avec la manne du PEI. Nous nous rendons compte que la manne du PEI n'est pas utilisée.

En plus, il y a un problème pour nous de territorialisation de l'intervention. C'est-à-dire que nous sentons bien qu'il y a une forte pression urbaine qui demande des besoins. Mais la ruralité et la montagne ont aussi des besoins. Les habitants de ces zones ne sont pas satisfaits pour l'instant, et je sais de quoi je parle, en tant que maire. Mais de surcroît, y compris pour le rattrapage. Là, c'est vraiment une question importante.

Vous avez d'autres suggestions ?

Oui, la Corse risque de perdre 50 millions d'euros sur le Programme Opérationnel FEDER. Il y a le FEDER de Massif, qui est un FEDER fléché sur les projets de massifs

qui n'a pas été utilisé par la Corse durant les quatre projets initiaux quinquennaux de massifs, parce qu'elle n'a pas fait, à l'époque, de projets «massifs».

Nous risquons encore de louper le rendez-vous. Cela représente tout de même 15 à 20 millions d'euros de FEDER, auxquels il faudra joindre la part de l'Etat et de la CTC, si un projet montagne est monté. Nous demandons à ce que ce FEDER de Massif soit indiqué comme une urgence dans le Padduc actuel et surtout que l'on négocie rapidement, parce qu'il s'agit de la période 2014-2020. Il est important, à mon avis, dans ce domaine, de se référer à l'article 74 du traité de Lisbonne qui permet les dérogations pour les zones insulaires de montagne faiblement peuplées, y compris notamment pour les aides aux entreprises. Voilà aujourd'hui, les points importants que l'on voudrait dans le Padduc, afin d'être enfin sur les rails d'un vrai rattrapage.

Le Padduc doit indiquer des «choses» fortes !

Le Padduc se veut être un document de développement et d'équilibre de ce développement sur la totalité du territoire. Vous

pensez donc qu'il faut acter dans ce dernier les points fondamentaux que vous venez d'énoncer ? Et si cela n'était pas fait ?

Puisque nous parlons d'un document programmatique, important politiquement et historiquement pour la Corse, nous pensons qu'il faut sur le principe, indiquer des choses fortes. Il faut écrire noir sur blanc qu'il faut une zone franche rurale de montagne. Il faut également écrire que les taux d'intervention publique pour les communes de PCI soient à 90% en zone 4 et 80% en zone 3.

Nous pourrions rajouter que la règle des minimas plafonnée d'aide aux entreprises à 60.000 euros par an, qui est la règle de concurrence générale, doit être adaptée à ce que permet l'article 74 du traité de Lisbonne, c'est-à-dire d'aller au-delà, d'être déplafonnée. Puisque l'Europe l'admet déjà, que la Corse l'admette aujourd'hui ! Cela nous paraît important de l'écrire ceci noir sur blanc. Ça fait ainsi un cadre de cheminement qui se clarifie, même si après, ce seront les futurs règlements des aides des politiques publiques qui vont bien sûr décliner ces principes.

Nous demandons également à ce qu'il y ait une méthode de fléchage des volumes financiers adoptée dans le principe dans le Padduc. C'est-à-dire, pour faire simple, qu'on puisse attribuer sur tel secteur l'eau et l'assainissement par exemple.

Nous devons donner une lisibilité réglementaire et financière qui permette de donner le sentiment aux acteurs de la ruralité de la



montagne, mais aussi à la Corse dans son ensemble, qu'on va enfin mettre en valeur ces 70 à 80 %. Pas pour les ruraux uniquement, mais aussi pour le futur économique de la Corse, puisque cela fait référence au bois, à l'eau, l'énergie, le tourisme montagnard en lien avec le littoral. Ce sont des enjeux qui vont créer des emplois, y compris pour les gens qui vivent actuellement dans les villes.

Comment se fera l'écriture finale ? Par adhésion à une philosophie

générale ? Ou plutôt en passant par le rapport de force ?

Nous sommes plutôt ouverts au dialogue, sur cette question là. Nous demandons à ce que ces remarques là soient prises en compte dans la rédaction finale du plan montagne du Padduc. Nous faisons confiance aux élus pour relayer cela au sein de l'hémicycle.

De même que nous faisons confiance à Maria Giudicelli pour qu'elle puisse entendre ce que nous disons aujourd'hui.

Nous n'avons pas de doute au fait qu'on puisse nous écouter. Mais nous savons aussi qu'il peut y avoir un pouvoir de lobbying. Même si tout le monde s'accorde à dire qu'il faut revitaliser l'intérieur, entre l'affichage politique et la pratique opérationnelle, il peut y avoir un fossé, voire même le grand canyon. Nous ne sommes pas dupes. C'est pourquoi, nous affirmons nos idées aujourd'hui, afin que l'on ne nous oublie pas.

■ Interview expresse par Feli Filippi



www.zilia5g.com

zilia 5G
eau de source
des montagnes corses

*L'eau de source Corse à portée de main !
Un système agréable et convivial
Une utilisation très simple
Idéale été comme hiver, froide ou chaude*

Fontaine à eau de source Corse



FUNTANA CORSA
(Haute Corse)
☎ 04.95.30.94.39
Fax : 04.95.30.94.52
Courriel : anne-marie.fratani@wanadoo.fr

SODIFO
(Corse Du Sud)
20090 AJACCIO
☎ 04.95.10.79.31
Fax : 04.95.22.68.04
Courriel : sodifo@wanadoo.fr



Voiture sans permis : comment ça marche ?

Grâce à une offre de qualité liée à la modernisation des véhicules, conduire sans permis est devenu une option facile et agréable. Mais qu'est-ce qu'une voiture sans permis ?

Les véhicules à moteurs, communément appelés «voitures sans permis», assimilés à des cyclomoteurs, correspondent à la catégorie des quadricycles légers. Il s'agit de voitures 2-places dont la cylindrée ne dépasse pas 50 cm³ et dont la puissance du moteur doit être inférieure ou égale à 4 kW (soit 5.6 ch). Elles sont équipées de boîtes automatiques et leur masse à vide ne peut excéder 350 kg. Leurs carrosseries, faites en fibres légères, peuvent se déformer afin d'absorber d'éventuels chocs. D'autres modèles, plus puissants et pouvant accueillir 4 personnes, existent. Mais ces véhicules ne peuvent être conduits qu'après l'obtention d'un permis B1. Une voiture sans permis, au sens strict du terme, ne peut donc compter que 2 places et ne peut excéder les 45 km/h ! Sa motorisation peut être soit thermique soit électrique. Pour la quasi-totalité des modèles thermiques actuels, ces petites voitures sont des véhicules diesel. Leurs performances permettent une très faible consommation de carburant. Les moteurs essence ne sont, aujourd'hui, principalement disponibles qu'à l'occasion.

Concernant les moteurs électriques, ils ont l'avantage d'être plus respectueux de l'environnement mais sont plus chers à l'achat que les véhicules diesel. Il faut aussi prendre en compte le temps d'immobilisation pour la recharge des batteries. Cependant, sur le long terme, l'économie de carburant peut rendre l'investissement rentable... Toutes ces voiturettes ont une longueur qui n'excède pas 3 mètres ce qui permet de se garer avec facilité et offre un atout de taille en ce qui concerne l'aspect pratique du véhicule. Idéales pour la ville, elles sont fonctionnelles et polluent peu. Si vous êtes parents, il est tout à fait possible de se déplacer à bord de ce type de véhicule avec un enfant de moins de 10 ans à condition qu'il soit dans un siège homologué. À partir de 16 ans, il peut même pren-

Le marché des voitures sans permis est en pleine ébullition. Entre les difficultés rencontrées pour obtenir son précieux sésame (temps d'attente pour passer les examens, coût financier certain...) et celles pour le conserver (augmentation du nombre de radars, sévérité des autorités en matière de lutte contre la délinquance routière...), ces petits véhicules sont de plus en plus prisés. Les constructeurs ont bien compris cet engouement nouveau et proposent désormais des modèles répondant à peu près à toutes les attentes. De la petite citadine passe partout, au séduisant ccabriolet en passant par l'utilitaire, aucun terrain de jeu ne semble échapper à la folie «sans permis». Mais ce foisonnement récent dans l'offre ajoute une certaine complexité au moment de passer chez le concessionnaire pour franchir le pas. Si l'on ajoute à ça des contingences spécifiques aux voiturettes (entretien, sécurité...) et un cadre légal strict, il n'est pas toujours évident de faire le bon choix. Voici un guide pour vous éclairer.



dre le volant (à condition d'avoir son BSR). En faisant l'acquisition de l'une de ces petites voitures, vous aurez aussi le loisir d'emprunter les routes départementales et nationales bien que, dans certains cas, votre vitesse «très limitée» puisse quelque peu encombrer la circulation. Cependant, il est strictement interdit de rouler sur les voies rapides : autoroutes, périphériques et routes à accès réglementé ne seront donc pas accessibles.

Voiture sans permis : combien ça coûte ?

La voiture sans permis peut être l'alternative idéale pour répondre à vos attentes et à votre situation. Mais quel budget faut-il prévoir pour faire l'acquisition d'une voiturette ?

Dans un premier temps, il est important de réfléchir à vos besoins et à votre budget. Concernant les besoins, vous pourrez vous focaliser davantage sur un aspect pratique qu'esthétique ou inversement. Considérant le large éventail de choix, prenez le temps de faire des recherches sur internet puis de vous rendre chez différents concessionnaires afin de comparer et déterminer le modèle le plus adapté à vos préférences. Selon votre budget, qui est le «nerf de la guerre», vous pourrez vous orienter vers un véhicule neuf ou d'occasion. Si votre porte-monnaie vous permet d'opter pour «du neuf», sachez qu'un budget de 10 000 euros au minimum est à prévoir. Votre choix dépendra ensuite de vos exigences. Il est bon de savoir que certains distributeurs proposent un service d'accompagnement avec l'achat d'un véhicule neuf afin de se familiariser avec la voiture et maîtriser sa conduite. Pour les véhicules d'occasion, si vous passez par le réseau professionnel (concessionnaire agréé), les prix varient entre 6000 et 7000 euros et peuvent même atteindre 10 000 euros avec une garantie de 12 à 18 mois. C'est le prix à payer pour avoir la certitude de faire l'acquisition d'un véhicule en bon

état. Si toutefois votre budget est plus restreint, vous pouvez vous mettre en contact avec des particuliers désireux de vendre leur voiture sans permis, qui vous permettront d'avoir accès à des modèles à des prix bien inférieurs (3000 euros). Si les prix sont bas, c'est qu'il s'agit de modèles plus anciens et donc plus usagers. Dans ce cas, prenez en compte le prix d'achat neuf, l'ancienneté, l'état d'usure, la motorisation (thermique ou électrique) et le type de véhicule. Dernier détail important pour ce type d'occasions : essayez la voiture et vérifiez qu'elle n'a pas été débridée. Le véhicule ne doit pas dépasser la vitesse autorisée qui est de 45 km/h, sous peine de se voir infliger de lourdes sanctions. Enfin, l'assurance de responsabilité civile étant obligatoire, pensez à la prendre en compte dans vos dépenses.

Comment entretenir sa voiture sans permis ?

Comme pour tous types de voitures, une voiture sans permis se doit d'être entretenue afin d'assurer sécurité, confort et fiabilité au sein d'un véhicule optimisé.

L'entretien des voitures sans permis est généralement moins coûteux que pour des voitures classiques du fait de leur petite taille et de leur équipement simplifié. Aussi, l'électronique de ces petits formats étant moins développée, les pannes sont habituellement moins fréquentes. Cependant un entretien régulier est, tout de même, indispensable afin de





garder votre voiturette en bon état pour circuler. Ainsi, aucun contrôle technique n'étant obligatoires pour ce type de modèles, chaque acquéreur se doit de se responsabiliser et d'effectuer une révision après les 1 000 premiers kilomètres puis, par la suite, environ tous les 5000 km. D'autre part, certaines pièces doivent faire l'objet d'une attention particulière. C'est le cas notamment des pneus, des ampoules de phares, des filtres à air, à huile et à carburant, ainsi que des essuie-glaces. Vous serez d'ailleurs, comme pour tout véhicule, passible d'une amende si votre petit 4-roues ne respecte pas les conditions de sécurité élémentaire. Pour ces petites voitures, électriques comme thermiques, les batteries ont également une durée de vie limitée. Prenez donc régulièrement soin de vérifier leur état de santé. Sur ce



type de véhicules, dont les composantes sont simplifiées en comparaison à une voiture classique, un certain nombre de réparations peuvent être effectuées par leur propriétaire dans la mesure de ses compétences. Dans ce cas, il est important de se renseigner sur les revendeurs de pièces détachées par le biais d'internet ou en demandant conseil à un professionnel car il est parfois compliqué, selon les mo-

dèles, de se procurer les pièces nécessaires. Si vous n'avez aucune connaissance mécanique ou que vous ne désirez, tout simplement, pas entretenir votre voiturette vous-même, rendez-vous chez votre concessionnaire ou un garagiste spécialisé car elle nécessite des outils spécifiques. Evitez donc les garages classiques qui ne sont, généralement, pas équipés ni formés pour ces modèles.



Les forces en présences (tour d'horizon des différents constructeurs)

Depuis la création de la première voiture sans permis en 1975, plusieurs constructeurs se sont lancés sur ce marché aujourd'hui en développement et ont affiné leur savoir-faire au fil du temps.

Afin d'établir un tour d'horizon des différents constructeurs de voitures sans permis, commençons par le numéro 1 des ventes en France et en Europe. Leader sur le marché depuis 1987, Aixam propose un large choix de modèles (6) et apporte une attention toute particulière au style de ses véhicules. Plus de 110 distributeurs en France lui permettent d'avoir un réseau de concessionnaires très présent. Ce groupe industriel développe une production d'environ 15 000 véhicules par an. La fiabilité de sa mécanique est un atout (La marque associée Mega s'occupe, quant à elle, des utilitaires.). Créé en 1984, Microcar est le second constructeur derrière Aixam. Réputée pour son savoir-faire, la marque a su élever son niveau d'exigences et faire évoluer son style. Malgré des prix élevés, les véhicules Microcar sont réputés pour leur confort, leur sécurité et leur faible consommation. Elle est également très performante sur le plan des innovations techniques : c'est la première à proposer un airbag pour ce type de véhicules.

Le groupe Ligier fait également partie des références. Fondé par Guy Ligier, pilote de Formule 1 dans les années 60, cette firme bénéficie d'une importante notoriété et présente aussi une large gamme de produits (classic, fun, loisirs, pro). Ses modèles ont l'avantage d'être dynamiques et sûrs avec un châssis renforcé. Certains d'entre eux sont particulièrement destinés aux jeunes. Bellier, quant à elle, est la marque montante. Initialement spécialisée dans la fabrication d'accumulateurs électriques, elle s'est, depuis 1976, diversifiée et présente aujourd'hui plusieurs véhicules sans permis de bonne qualité et à des prix très abordables. La robustesse de ses moteurs est le point fort de la marque. Bellier détient d'ailleurs le record mondial de la plus longue distance parcourue en voiture sans permis, soit 6110 km en 10 jours ! Pour ceux qui désirent personnaliser leur véhicule, Chatenet est le constructeur approprié. Il propose une large gamme d'options pour ses 6 voiturettes qui permet de choisir le design le plus séduisant. Enfin, JDM ne propose qu'un seul modèle (décliné en 3 versions) mais ce dernier est le plus économique du marché : avec 20 litres de carburant, vous pourrez rouler 600 km...



Nicolas Gennarielli et Florent Menozzi : Les île-roussiens en 8^{ème} !

Les joueurs du FBIR ne sont pas prêts d'oublier le mercredi 22 janvier 2014, et le stade Ange-Casanova de Mezzavia. Ce jour là en effet, devant une nombreuse assistance et frappé par la grâce, ces derniers ont résisté aux assauts des Girondins de Bordeaux pendant plus de 120 minutes, avant de s'imposer dans la terrible épreuve des tir aux buts. Pour la première fois dans les annales du football corse, un club de CFA2, va jouer un huitième de finale. Nous avons rencontré Nicolas Gennarielli, un des deux entraîneurs du club, et Florent Menozzi, le talentueux gardien de but.



Nicolas Gennarielli

Nicolas Gennarielli, quand on y pense, vous avez éliminé Bordeaux, l'une des meilleures équipes en France c'est fou non ? Ah, ça c'est le football. Il n'y a pas vérité dans le football, et c'est ce qui fait la beauté de ce sport. Et cela est encore plus vrai en coupe de France. On se rend compte qu'à un moment donné, sur un match, les niveaux se nivellent. Dans ce genre de match, beaucoup de paramètres entrent en jeu. A Mezzavia, contre Bordeaux, vous avez vu le monde, et l'ambiance ? Nous avons vraiment senti que toute la Corse était derrière nous lors de ce match. Cela a donné des ailes aux joueurs.

Comment expliquez-vous cet exploit ?

Nous devons cet exploit aux dirigeants, au staff, aux joueurs bien sûr, mais aussi aux bénévoles, et au delà, à l'ensemble du club. Mais l'exploit n'aurait pas été possible sans toutes ces personnes qui étaient derrière nous au stade. Beaucoup sont venus de loin pour voir ce match, pour nous encourager et pour vibrer. Aujourd'hui, nous sommes très fiers pour nous, mais aussi pour toutes ces personnes qui sont venues. C'est vraiment tous ensemble que nous

avons réalisé cette incroyable performance.

Le plus fou, c'est qu'à la demi-heure de jeu, certains de vos joueurs commençaient déjà à souffrir de crampes. On pensait que physiquement votre équipe n'allait pas tenir la cadence d'un tel match. Et vos joueurs ont tenu 120 minutes !

Alors là, vous mettez le doigt sur quelque chose d'important. C'est vraiment une histoire d'hommes ! Quelquefois, avec le mental, on peut réaliser des choses extraordinaires. Nous savions que nous affrontions une des cinq meilleures équipes de France. Il s'avère que cette dernière se trouvait à ce moment là dans une période négative. Ils avaient à cœur de nous battre et de repartir sur une spirale positive. Il suffit de regarder la composition de leur équipe ce soir là. Maintenant, pour en arriver là, je ne vous cache pas que cela nous a demandé beaucoup de travail. Nous avons beaucoup bossé pour être prêt le jour J. Nous avons même négligé certains matchs de championnat.

Vous étiez donc prêts pour ce match ?

Oui c'est ça. Nous avons aussi beaucoup étudié le style de jeu de

Bordeaux, sans rien laisser au hasard. De ce fait, nous connaissions cette équipe par cœur. L'avantage, quand vous jouez une ligue 1, c'est que vous avez beaucoup de données et d'informations. Les joueurs ont appliqué à la lettre tout ce que nous avons essayé de mettre en place. Après, avec le douzième homme, nous avons réussi à nous qualifier.

Et de quelle manière ! Car indépendamment de la loterie finale, vous vous êtes procurés des occasions pendant la partie !

Nous avons donné la consigne de ne pas rester derrière et de ne surtout pas subir. Nous ne voulions pas attendre un coup du sort pour espérer se qualifier. Nous avons donc décidé de ne pas être spectateurs du match, et essayé de jouer et de les emmerder. Puis nous avons aussi réussi à gérer certains moments dans le match. Je pense que nous sommes restés dignes dans cette rencontre, et que nous avons respecté l'événement. Nous l'avons dit et répété aux joueurs, et force est de constater que notre discours a porté ses fruits. Maintenant, il faut reconnaître qu'un match comme ça, on peut en gagner un sur cinquante. La fatalité, c'est que là, c'était le bon !

Florent Menozzi

Florent, le match de Bordeaux restera gravé dans votre mémoire je suppose ?

Nous avons fait une très grosse partie. Notamment dans le secteur défensif. Nous avons également eu quelques opportunités. Nous avons su faire le dos rond dans les moments difficiles, et gérer les déplacements de Bordeaux. Pour ma part, je savais que si nous parvenions jusqu'aux penaltys, nous allions nous qualifier.

Pourquoi ?

Parce que c'est ma spécialité les pénos. Je le savais... En plus, pour la petite histoire, mon frère rate le dernier penalty juste avant le dernier tireur bordelais. Il aurait pu nous qualifier. Alors, je me suis dit qu'il fallait en sortir encore un. Je ne pouvais pas le laisser comme ça. Vous imaginez ? A quarante ans ! Je voulais vraiment lui enlever cette épine du pied. Ça restera comme un petit cadeau.

C'est une affaire de famille finalement, ce club et cette qualification...

Oui, exactement. Nous sommes trois frères Menozzi. Il y a aussi deux frères Sauli. Et puis tous les autres, ce sont vraiment tous des amis. Ce sont tous des gens qui se connaissent bien, et qui vivent ensemble depuis plusieurs années maintenant. Et aujourd'hui, nous voyons le résultat. Nous sommes qualifiés pour les huitièmes de finale de la coupe de France.

Battre une ligue 1, même dans vos rêves les plus fous vous (il coupe)...

Rêver ? Ah, rêver oui ! Mais je ne pensais pas que ça allait arriver un jour (rires) ! Et c'est arrivé... Voilà ! Maintenant, il faut continuer, car tout ce qui va se passer, ce sera du bonus. Nous avons fait ce qu'il fallait contre Bordeaux, et ça personne ne pourra nous l'enlever.

Féli Filippi

Les bons réflexes de l'écoconsommateur

Consommation positive, nouvelle consommation, «buycott»... autant de concepts qui traduisent la volonté des consommateurs de participer à l'effort environnemental en rationalisant leurs achats. Alors, on dit oui au pouvoir du caddie ?

De l'achat individuel à la consommation collaborative

Face à l'émergence de nouvelles habitudes d'achat, le marché a réagi ces dernières années en mettant en place des stratégies en adéquation avec les attentes du public. Au cours de la dernière décennie, on a vu déferler dans nos rayons une véritable vague de produits bio, verts, durables ou équitables, autrefois relégués aux marchés de niche... Pourtant, l'adhésion des consommateurs à ces produits reste mitigée. D'après l'enquête annuelle TNS Media Intelligence Ethicity-Ademe, seuls 19 % de Français se déclarent prêts à dépenser des sommes plus importantes pour acquérir des produits respectueux de l'environnement et, dans l'ensemble, les achats verts ou éthiques demeurent mineurs dans le Caddie moyen. C'est donc à un niveau plus global que s'opère le changement de nos comportements consuméristes.

Quand la ménagère lève le pied

«L'union fait la force» : s'il fallait choisir une devise pour résumer les aspirations du néoconsommateur, ce serait sans doute celle-là. Environ 89 % des Français déclarent au-

jourd'hui être conscients de leur responsabilité en matière d'achat. À tous les niveaux, on constate que des stratégies collectives, basées sur la convergence des choix individuels, se mettent en place pour sanctionner ou, au contraire, encourager le marché. Cela se traduit en premier lieu par un certain refus de la surconsommation. Sans aller jusqu'à s'engager dans une démarche de décroissance, les consommateurs semblent globalement animés par une volonté toujours grandissante de favoriser la qualité au détriment de la quantité. Chasse au gaspillage, quête de simplicité et de sobriété, autant de valeurs qui se réaffirment aujourd'hui au travers de courants comme le «slow way of life» (slow food, slow design, slow fashion...), le «glamping» (camping de luxe écolochic) ou encore les Lovos («Lifestyles of voluntary simplicity» qui, en marketing, désignent les adeptes de la simplicité volontaire)...

Quand la technologie favorise la proximité

Plus collaborative aussi, la nouvelle consommation a su exploiter le potentiel des nouvelles technologies

pour développer de véritables réseaux de consommateurs : échanges d'informations par le biais des forums et des avis d'acheteurs, achats d'occasion, récup... autant de transactions facilitées par le web. D'une manière générale, l'internet a resserré les liens entre producteur et consommateur, favorisant les opérations entre particuliers – troc, location, vente, – et les circuits courts – Amap, locavores, mampreneuses –, au détriment des nombreux intermédiaires de la grande distribution qui reléguent le consommateur en bout de chaîne.

Du boycott au buycott

On connaît l'acte militant du boycott qui consiste à exclure telle ou telle marque pour ses prises de position

ou actions contestables. Plus soft, mais néanmoins efficace, le «buycott» s'oriente quant à lui vers la discrimination positive : on favorise une entreprise ou un produit pour son engagement en faveur de l'environnement... Mais que l'on opte pour l'une ou l'autre de ces démarches, il s'agit avant tout de choisir ses produits en toute connaissance de cause. Où trouver l'information ? Là aussi le net a facilité l'accès à des données autrefois bien cachées. Du guide des produits avec ou sans OGM publié par Greenpeace à celui du consommateur de bois, le site <http://www.actionconsommation.org/> recense et tient à jour une liste très complète de ces précieux inventaires...

A. Samaké

Les 10 commandements du néoconsommateur :

- Le label du produit tu regarderas.
- L'impact de sa composition sur l'environnement et la santé tu examineras.
- D'autres solutions que l'achat (location, prêt, don, échange...) tu envisageras.
- De l'usine à la décharge, le cycle de vie du produit tu vérifieras.
- En emballage avare tu seras.
- Le coût d'utilisation d'énergie à long terme tu privilégieras.
- Les fournitures consommables en compte tu prendras.
- Le gaspillage tu éviteras.
- Les entreprises peu respectables tu bouderas.
- Produits verts et non verts avant l'achat tu compareras.

La guerre du mobile est déclarée

Itinérance d'enfants gâtés

La guerre du mobile est déclarée. Free avait mis le feu aux poudres en lançant un forfait mobile à 20 € il y a deux ans, causant de profonds bouleversements économiques, mais aussi sociétaux : l'opérateur s'est vu accusé de provoquer des licenciements massifs chez ses concurrents en raison de sa politique tarifaire agressive. Pour faire face, chacun des autres opérateurs avait créé une offre low-cost (Sosh, Red et B&You) s'alignant plus ou moins sur le grand méchant loup.

Deux ans plus tard, le petit monde de la téléphonie portable semblait avoir retrouvé un point d'équilibre, jusqu'à ce que l'avènement de la 4G ne remette tout en cause. Alors que les opérateurs comptaient renforcer leurs marges grâce au très haut débit mobile, Free a annoncé, une fois de plus, inclure ce dernier dans ses forfaits de base. Alors que les fournisseurs s'entre-déchirent sur ce terrain où combien porteur, comparant la qualité de leurs services et de leur couverture, un autre champ de bataille, plus discret,

semble être en train de s'installer. Free (encore lui), a en effet récemment annoncé qu'après le Portugal, les Antilles et la Guyane françaises, il ajoutait les communications en itinérance depuis l'Italie à son forfait. Concrètement, cela signifie que 35 jours par an, il est désormais possible d'appeler la France, d'envoyer des SMS ou d'utiliser internet sur son portable depuis l'Italie, sans pour autant exploser son budget : les coûts sont inclus dans le forfait mensuel, sans que cela ne nécessite la souscription d'une quelconque option. Après avoir un temps fait la sourde oreille, le roaming s'avérant très rémunérateur (il représenterait entre 5 et 12 % de leurs revenus d'après Oddo Securities), ses rivaux ont pris les armes : Orange lancera le 6 février des forfaits incluant les communications depuis l'Europe et les Dom,



Bouygues appliquera la même mesure dès la fin du mois de février, et SFR prépare également sa contre-attaque, sans que l'on en connaisse le détail.

Tous s'y résolvent à regrets, mais en sachant que ces dispositions vont dans le sens des vœux de la commissaire européenne chargée du Paquet Télécom, Neelie Kroes, qui réclame depuis longtemps la suppression de ces surcoûts, et des douloureux hors forfaits qui vont avec.

Les utilisateurs, eux, se frottent les mains.



Multimédia

Le sésame de votre sécurité en ligne

Une nouvelle étude révèle qu'en 2013 encore, les mots de passe le plus utilisés étaient «123456» et «password». Vos données confidentielles sont précieuses, sachez donc les protéger au mieux.

Ces dernières années, les piratages de données se sont intensifiés, et il ne se passe pas un mois sans que l'on entende parler d'un nouveau site d'envergure ayant subi une intrusion malveillante... Pas de panique ! Avant de céder à la paranoïa, rappelez-vous que le principal repart entre les vilains pirates assoiffés d'informations personnelles et vos gentils disques durs, c'est vous, et plus précisément vos mots de passe. Et quelques questions posées autour de vous vous assureront qu'en la matière, un gros boulot de sécurisation reste à faire. Ainsi, Mélodie avoue les yeux baissés qu'elle n'utilise qu'un mot de passe : «Toujours le même, il fait six lettres et est écrit en minuscules.» Bien que très au courant des règles de sécurité, Thierry, lui, a opté pour les chiffres. Six également. Un peu comme une date de

Entre autres inconvénients, il devient rapidement difficile de se renouveler. La plupart des victimes de cette torture tentent de systématiser le processus : «Moi, j'utilise des titres de films, explique Jean-François. 8femmes, 3hommesetuncouffin, 101dalmatiens, les7mercenaires... Là, je commence à être à court d'idées.»

Les enjeux

Que la question se pose dans un environnement professionnel ou personnel, le choix des mots de passe n'a rien d'anecdotique. La plupart de nos interactions sociales et administratives nécessitent aujourd'hui un tel code : se connecter à son compte bancaire en ligne, ouvrir sa messagerie, s'enregistrer sur un forum, démarer son ordinateur, gérer ses allocations ou ses impôts... Il est donc capital de bien le choisir : un



naissance ? «Oui, mais j'ajoute une lettre à la fin». L'honneur est sauf ! Quant à Jérémy, il a choisi le nom de sa résidence et le dit haut et fort alentour. À l'opposé du spectre, d'autres peinent à satisfaire les conditions draconiennes imposées par leur entreprise – classiquement un nouveau mot de passe tous les mois mélangeant lettres et chiffres. Autant dire que les oublis sont monnaie courante, surtout en début de mois... Résultat, beaucoup d'employés notent le dernier sésame en date sur un post-it qu'ils conservent sur leur bureau. Idéal, tant que le pirate potentiel ne passe pas à proximité en somme...

code d'accès composé d'une date de naissance ou du nom d'une épouse, d'un enfant ou d'un animal de compagnie se retient plus aisément mais une personne qui vous connaîtrait, ne serait-ce que par le biais d'un profil sur un forum, pourrait le deviner sans peine. Actuellement, les mots de passe les plus communs sont «123456» et «password» et ce sont bien sûr les premiers testés par les intrus. En cas d'échec, ceux-ci lancent des logiciels qui testent des millions de combinaisons à partir de dictionnaires en différentes langues. Dans l'idéal, il ne faut donc pas choisir un véritable mot, mais une suite d'au moins dix signes comprenant mi-



nuscules, majuscules, chiffres et caractères spéciaux (des ponctuations par exemple). De plus, il faut changer ses codes au moins tous les six mois (tous les mois pour les données sensibles) et choisir un mot de passe différent pour chaque site. Ainsi, si l'un d'eux est piraté, les identifiants obtenus ne porteront pas atteinte à la sécurité des autres. Inutile qu'à cause d'une imprudence, le mot extrait d'un jeu en ligne ne donne accès à vos e-mails privés.

Des systèmes qui marchent

Pas de véritables mots ni de dates un tant soit peu symboliques, autant de mots de passe que de sites... Ne nous voilons pas la face, cela devient très compliqué de mémoriser tout ça. Greg, informaticien, n'essaie même plus : «Je tape n'importe quels caractères à l'aveuglette et je compte sur mon navigateur web pour les retenir à ma place». Alice, elle, a trouvé un truc : «J'accorde le nom du site à une suite de caractères, toujours la même.» Ainsi, chaque mot de passe est unique, et Alice n'a qu'une suite de caractères à mémoriser. L'idée est pertinente, mais cette logique peut être encore améliorée. On peut, par exemple, inventer une phrase mnémotechnique intégrant le nom du site et ne retenir que la première lettre de chaque mot en alternant minuscules, majuscules et chiffres (1 pour «un», 2 pour «de», etc.). Sachez enfin que la longueur d'un mot de passe est un critère de résistance. Aucun code secret n'est éternel, mais alors qu'un mot de six lettres ne résistera pas une heure à un pirate bien équipé, un code de dix caractères sera trop long à «briser» pour que l'opération soit rentable.

La pratique régulière d'une activité physique, même à dose modérée, a des effets bénéfiques sur l'amélioration de la santé. Des études scientifiques récentes apportent aujourd'hui les preuves que, sédentarité et manque d'exercice constituent des facteurs de risque. Vous voulez faire du sport pour retrouver la forme, garder la ligne ou rester en bonne santé ! Pour répondre à vos attentes, j'ai rencontré Bruno Golbry coach sportif.

Bonjour Bruno, avant de débiter toutes activités sportives quel serait le 1^{er} conseil à donner à nos lecteurs ?

Que vous soyez sportif régulier, occasionnel ou même débutant le démarrage ou la reprise d'une activité sportive passe par la visite chez votre médecin traitant. Cette visite permettra un bilan de santé et de discuter du choix d'une activité physique adaptée.

Pour tous ceux qui se sentent isolés et ne savent bien souvent comment s'y prendre ?

Pour nos solitaires, envie d'évoluer de progresser une seule chose à faire, adressez-vous à des professionnels, les conseils venant de vos amis ou de lectures ne sont peut-être pas adaptés à votre condition physique. En clair à votre capacité du moment !

Il y a aussi le cas des irréductibles, tous ceux pour qui l'activité physique est perçue comme un supplice ou une perte de temps...

Oui bien sûr, mais pour chaque cas il y a une solution adaptée ! Jouez avec vos enfants, jardinez si c'est possible, promenez votre chien plus longtemps, prenez les escaliers pas l'ascenseur quand vous rentrez chez vous, marchez pour faire vos courses et faites au moins une promenade par jour !

Et à quelle fréquence ?

L'idéal serait 2 à 3 fois par semaine avec une durée d'environ 20 à 60 minutes. Et surtout n'oubliez pas pro-gre-ssi-ve-ment !

Chers lecteurs, vous l'avez compris, pratiquer une activité physique à tout âge est possible, il suffit d'adapter sa pratique aux conseils des différents professionnels de la santé et du sport. Trois mots résumant parfaitement les conseils de Bruno Golbry, notre spécialiste de la question : prudence, persévérance et plaisir.

Alors ne vous privez plus pour votre bien être ! N'attendez plus ! À vos starting-blocks...

Par V. Franchi

Il y a quelques années – peut-être cela existe-t-il encore – il y avait coutume (et non pas un «US»), lorsque vous aviez reçu quelqu'un, souvent avec sa compagne, de lui entendre dire : «Hé ! Lorsque tu viens à Paris» on se fait une «p'tite bouffe !». Et ce «retour» ne se faisait jamais... Allez savoir pourquoi ?

Aujourd'hui, chez nous en Corse, il y a une mode, que vous pouvez vérifier quasiment journalièrement, elle s'appelle : «Je te rappelle». Et soyez en certain, dès qu'il y a promesse le quidam la tient rarement. «Ah, merde, j'ai oublié mais ne t'inquiète pas, je te rappelle !». Et «tira avanti e tocca»...

Autre temps, autres mœurs dit-on... Je ne manquerais pas de vous le rappeler...

Notre confrère «Corse-Matin», journal où j'ai tenu la rubrique sportive durant quelques années vient de consacrer une page de son supplément sportif à Paul Patrone vainqueur de la Coupe de France avec l'OM... C'était l'époque où «l'écoulement» des joueurs Corses se faisaient à Marseille et Cannes...

Je voudrais quand même apporter une précision sur la carrière de Paul Patrone. Paul Patrone ou «Popol» comme on l'appelait, débuta au Red-Star Bastiais dont le président était un certain Raymond Lenziani et dont le siège était «Le Raymond Bar», Place «di a Gabella»...

C'est aussi, dans cette équipe que joua François Monti (dit Pailletta), qui fut plus tard, l'entraîneur de l'Etoile Filante qui remporta la Coupe de Corse.

Dans les années 38-42, j'habitais Marseille et mon père, Raymond Lenziani, voyait souvent Popol... un jour, au vélodrome, Popol me prit par la main m'emmena dans les vestiaires où je pus faire un salut «d'enfant émerveillé» à Larbi Ben Berek dont l'aura avait la même ferveur que celle de Pelé aujourd'hui.

Et les parents de Paul Patrone qui viennent tous les ans en vacances à Santa Severa m'entretiennent toujours de l'ancienne vedette de l'OM et du Red Star ! Di a Gabella.

T.L.

Ange-Pierre Vivoni

Président de l'Association des Maire de la Haute-Corse

J'ai été interpellé par bon nombre d'élus qui déplorent l'ambiance de campagne calomnieuse qui règne sur leur territoire à l'approche des élections municipales. Les affrontements sont inhérents au combat politique et sont la preuve même de sa vitalité. Les oppositions doivent pouvoir exercer leurs droits librement. Pour autant, ces dernières doivent se garder de verser dans la diffamation et l'allégation mensongère. Un maire doit être un rassembleur avant même d'être un gestionnaire. Ces dérives portent à la simplification et n'honorent pas la politique, à l'heure même où l'on regrette que nos concitoyens s'en éloignent.

En ma qualité de Président de l'association des maires et des EPCI de la Haute-Corse, je remercie tous les candidats de veiller à une confrontation honnête des projets et à maintenir le débat public à un niveau qui corresponde à l'attente de nos concitoyens. Sachons faire honneur à nos compatriotes, bon courage à tous».

La Communauté de commune de la Casinca mise sur son atelier chantier insertion

En collaboration avec l'association Etudes et chantiers Corsica, dont l'objectif est d'assurer l'insertion professionnelle par le biais de projets collectifs d'aménagement, de restauration et de valorisation du patrimoine naturel et bâti, la Communauté de Communes de la Casinca a créé un atelier chantier insertion (ACI) au triple objectif.

Le premier objectif vise la restauration et l'entretien des circuits VTT. Pour rappel, fort de son patrimoine et de sa volonté de développement, la Communauté de commune de la Casinca en partenariat avec la communauté de commune de la Costa Verde et de la Castagniccia, s'est investie dans la réalisation de circuits VTT agréés par la Fédération Française de Cycle. Depuis juin 2013, douze boucles de VTT ont été créés et validés par la FFC : trois en Castagniccia, six en Costa Verde et trois en Casinca. Il s'agit du premier site VTT-FFC de Corse, et par conséquent d'une initiative pilote d'envergure dans laquelle la micro-région doit s'illustrer.

En Casinca, trois boucles de difficultés différentes ont été créés. Les circuits empruntent à la fois des pistes et des chemins nécessitant plus ou moins d'entretien selon leur localisation et configuration.

La seconde phase de travaux de l'ACI de la Casinca va consister à restaurer et entretenir l'ensemble des canaux de la Casinca. Actuellement ces canaux font l'objet d'un entretien, mais les méthodes employées ne sont pas appropriées. Les canaux sont curés et fauchés mécaniquement de manière non sélective, détruisant ainsi tout l'écosystème lié au canal. Cette méthode d'entretien perturbe très



fortement le milieu faune et flore qui y réside et n'est pas réalisée de manière régulière. C'est pourquoi, l'ACI de la Casinca s'est vu confier l'importante responsabilité de restaurer, de valoriser et d'entretenir annuellement et de manière raisonnée l'ensemble des canaux de la Casinca.

En parallèle des travaux d'entretien et de restauration des circuits VTT et des canaux de la Casinca à vocation naturaliste et environnemental, l'ACI de la Casinca envisage mener des travaux et des actions à vocation plus architecturale et patrimoniale. En effet, l'association Etudes et Chantiers Corsica s'est déjà illustrée à plusieurs reprises dans la restauration du patrimoine bâti en Corse. Ainsi, certains travaux sont à projeter comme la restauration de certains murs de

soutènement en pierres sèches présents sur les boucles du site VTT de la Casinca ou encore la restauration de la maison des douaniers du littoral de San Pellegrino qui a fait l'objet d'un pôle de formation de jeunes bénévoles.

Cet ACI vise donc trois principaux objectifs, à savoir la restauration et l'entretien des parcours VTT-FFC du pôle Casinca, la restauration et l'entretien de l'ensemble des canaux de la Casinca et finalement la restauration du patrimoine bâti de la micro-région. Pour ces travaux d'envergure une dizaine de postes en insertion ont été créés, visant un public en difficulté, local et directement concerné par ces travaux. Une opération riche de toutes parts au bénéfice de la Corse, de la Casinca et de toute sa population.

Jacque Paoli

Latinità presenta

17^e FESTIVAL de CINE ESPAÑOL Y LATINOAMERICANO



14-22 DE FEBRERO de 2014
ESPACE DIAMANT AIACCIU



Le bon sens a de l'avenir

Oui,
votre
épargne
est investie
à 100%
en Corse



J'ouvre mon
**LIVRET
D'ÉPARGNE
100%
CORSE**

Nouveau plafond à

30 000 €
FÀ PER L'AVVENE*

Rémunération 1,75% brut annuel au 01/01/2014.